

Epreuves d'examen :

Epreuves	Coef	Scolaire Formation Continu	Durée épreuve
Domaine professionnel :			
EP.1 Analyse de situation professionnel	4	CCF	3 h
EP.2 Réalisation d'ouvrage courant	8		10 h maximum
EP.3 Evaluation entreprise et centre de formation	4		
Domaines généraux :			
EG.1 Expression française	2	CCF	
EG.2 Mathématique Science physique	2		
EG.3 Economie familiale et sociale - Législation du travail	1		
EG.4 EPS	1		
Epreuve facultative de langue vivante	1	Ponctuelle orale	20 min

Poursuite des études vers :

**BEP et Baccalauréat
professionnel** de la filière bois.

Les principaux débouchés se trouvent dans les entreprises artisanales et les PME des secteurs

- de la menuiserie,
- de l'agencement,
- de la production de mobilier.



E.R.E.A.
2 rue de la Plénière
57420 VERNY

**MENUISERIE
FABRICATION
DE MENUISERIE**



Champ d'intervention



Le titulaire du CAP menuisier fabricant intervient dans le cadre de la réalisation d'ouvrages et de produits en bois.

Il met accessoirement en œuvre des produits en alliage léger entrant dans la constitution des ouvrages tels que les menuiseries, les mobiliers et les agencements.

Compétences globales

Le titulaire du CAP en Menuiserie doit être capable de :

- lire et interpréter des documents techniques
- préparer un chantier et préparer des solutions techniques
- réaliser un ouvrage (conception, fabrication, pose).



Horaire hebdomadaire

Disciplines	Heures	Disciplines	Heures
<u>Domaines professionnel</u>		<u>Domaines généraux</u>	
Pratique professionnelle	15 h 00	Français	3 h 30
Dessin industriel	2 h 00	Math sciences	5 h 00
		Vie sociale et professionnelle	2 h 00
		Education physique et sportive	2 h 30
		Langue vivante (anglais)	2 h 00
		Education artistique	1 h 00
	17 h 00		16 h 00

Ces horaires sont ceux des classes de CAP 2^e année.

Aptitudes requises

- Savoir travailler aussi bien seul qu'en équipe.
- Avoir de la précision.
- Avoir le goût pour le travail propre et soigné.
- Avoir de bonnes aptitudes physiques.

Formation en entreprise

Elle est d'une durée de 14 semaines réparties de la façon suivante :

- 7 semaines en deux périodes en 1^{ère} année
- 7 semaines en deux périodes en 2^{ème} année

Elle complète la formation professionnelle initiale.

Tout au long de cette formation, le stagiaire est guidé dans sa vie et ses activités au sein de l'entreprise par un membre qualifié de celle-ci qui joue le rôle de tuteur.

Le tuteur et l'équipe pédagogique constituée de professeurs du lycée, évalueront les acquis dans le domaine professionnel. Cette note compte pour moitié dans l'épreuve EP 1.